



# ROYAN VAUX ATLANTIQUE FOOTBALL CLUB

## **REGLEMENT** **TOURNOI du Nouvel An en salle U10/U11** **05 JANVIER 2025**

### Règlement

Nombre d'équipes engagées : 20

Formation de 2 poules de 5 Gymnase CORDOUAN et 2 poules de 5 au gymnase COSEC.

Le nombre de joueurs par équipe est de 6, ( 1 gardien et 5 joueurs de champs )+ 3 remplaçants .

Touche au pied (pas de but direct)

Dégagement gardien à la main ou balle au sol pour dégager ( pas de volée )

Tous les coups francs sont directs, penalty pour faute dans la zone du gardien

Pas de hors jeu

Tacle interdit

Passe au gardien autorisée .

### 1<sup>ère</sup> Phase

Formule Championnat pour établir un classement dans chacune des poules

Durée des rencontres : 8mn poule 1 et 2 et 10 mn poule 3 et 4 .

Match gagné : 3 points

Match nul : 1 point

Match perdu : 0 point

En cas d'égalité, les équipes seront départagées comme suit:

1/ Goal average particulier

2/ Goal average général

3/ Meilleure attaque

4/ Tirs au but

### 2<sup>ème</sup> Phase

Match de 8mn minutes sauf la finale de 12mn .

Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour le tournoi principal . les 8 équipes qualifiés seront confrontées en élimination directe pour les quarts de finale qui se dérouleront à la suite des matchs de qualifications du matin et feront 3 matchs chacune afin de déterminer leur place de 1 à 8 .

Les troisièmes de chaque poule joueront les 9<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup> places ( 2 matchs )

Les quatrièmes de chaque poule joueront les 13<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup>, et 16<sup>ème</sup> places ( 2 matchs )

Les cinquièmes de chaque poule joueront les 17<sup>èmes</sup>, 18<sup>èmes</sup>, 19<sup>èmes</sup> et 20<sup>èmes</sup> places ( 2 matchs )

Pour la deuxième phase, en cas de match nul à la fin du temps réglementaire, les équipes se départageront par les tirs au but (3).sauf pour les matchs de la 13<sup>ème</sup> place à la 18<sup>ème</sup> place .

**Le RVAFC décline toute responsabilité civile et pénale, celle-ci restant à la charge de l'équipe à qui elle pourrait incomber. Toutes réclamations ou litiges seront examinés par le Comité Organisateur et les décisions seront sans appel.**